

VENDREDI 13 MAI 2022

RELATIONS ENTRE L'ÉDITEUR ET LES CRÉATEURS : FISCALITÉ ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX

ACDMF

Association pour la création et la diffusion de la musique française

en partenariat avec



- Identifier, mettre en oeuvre et perfectionner sa pratique des principales règles fiscales et sociales applicables aux sommes versées aux créateurs et aux artistes-interprètes

INTERVENANTS

LAURENCE BOISSEAUX

Responsable fiscale et comptabilité
sociétaire à la Sacem



STÉPHANIE MAURY

Docteur en Droit et
Avocat au Barreau de Paris

PRÉSENTATION

Découvrez pas à pas les obligations d'Henri, compositeur et artiste interprète, et de Lasido (son éditeur) pour une relation contractuelle fluide et harmonieuse.

PUBLIC

Personnel de l'édition musicale et de sociétés dont les attributions touchent le secteur de l'édition musicale, managers, agents d'artistes, comptables et experts-comptables, gestionnaires de droits, avocats, juristes, business affair, institutionnels, tout public issu de la filière musicale, créateurs (auteurs, compositeurs ...), artistes-interprètes, étudiants...

Préquis : Pas de prérequis

OBJECTIF

Permettre aux participants d'identifier et/ou se mettre à jour des principales règles fiscales et sociales des créateurs et des artistes-interprètes et de les appliquer quel que soit leur statut. Les novices maîtriseront les principes et les experts perfectionneront leurs pratiques.

PROGRAMME

- **Définitions et rappels terminologiques («droits d'auteur»/redevances/royalties...)**
 - **Régime social – Spécificités pour les artistes-interprètes et les créateurs :**
 - Régime des salaires (cachets) et des rémunérations d'exploitation des enregistrements
 - Régime des droits d'auteur : obligations, déclaration aux URSSAF pour les débiteurs de droits et les créateurs
 - **Régime fiscal des revenus artistiques**
 - Qualification des revenus
 - Régime de TVA applicable pour les créateurs et les artistes-interprètes
 - Imposition des revenus artistiques
 - Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu
 - **Agents et managers dans leur relation d'intermédiaire entre créateurs et/ou interprètes et les intervenants de la filière musicale**
 - **Evolution de l'activité artistique : vers la constitution d'une structure ?**
- Selon les demandes : actualité de l'imposition des créateurs et artistes interprètes résidant hors de France

PÉDAGOGIE

Méthode la plus adaptée aux stagiaires, au contenu à faire passer et aux objectifs pédagogiques, en privilégiant les échanges avec les stagiaires. Un questionnaire sera envoyé en amont aux stagiaires afin d'adapter certains développements.

ÉVALUATION

Evaluation des stagiaires en cours et/ou en fin de session.

Evaluation « à chaud » de la formation en fin de session.

INTERVENANTS

Experts de la gestion des droits d'auteur :

- Laurence Boisseaux (Responsable fiscale et comptabilité sociétaire, Sacem)
- Stéphanie Maury (Docteur en Droit et Avocat au Barreau de Paris)

DATES	Vendredi 13 mai 2022
HORAIRES	9h00 – 17h30
LIEU	Présentiel (susceptible de passer en distanciel selon situation sanitaire)
PARTICIPANTS	Dès 8 personnes
TARIFS	500€ nets / 80€ étudiants